

RAPPORT DE MISSION EFFECTUEE A KALEMIE**I. INTRODUCTION**

En exécution de l'ordre de mission n°036/COORD/ITIE-RDC/ST/GMK/2025, un expert membre du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a été désigné pour effectuer une mission à Kalemie (province du Tanganyika). Celle-ci s'inscrit dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 et vise à diffuser le rapport ITIE afin de susciter un débat public sur les données financières et contextuelles qu'il contient, conformément aux exigences de transparence et de redevabilité.

L'expert en charge de cette mission est :

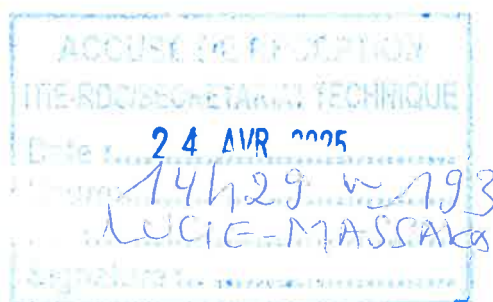
- **Monsieur Alvin Mambele**, Expert Second chargé de la collecte et analyse des données ainsi que de la gestion informatique.

1. Objets de la mission : Organiser et animer un atelier de diffusion (dissémination) du Rapport ITIE-RDC 2022 en vue de faciliter l'appropriation citoyenne des données extractives et de promouvoir un débat public, conformément aux exigences de la Norme ITIE.

2. Période de la mission : du 15 au 20 avril 2025, soit 6 jours.

II. OBJECTIFS

- Diffuser le rapport ITIE-RDC 2022
Faciliter l'accès aux données extractives pour les parties prenantes locales (administrations, entreprises, OSC) conformément à l'Exigence 6.4 de la Norme ITIE 2023 sur la transparence des flux financiers.
- Susciter un débat public documenté
Promouvoir un dialogue multipartite (gouvernement, secteur privé, société civile) autour des recettes minières et de leur gestion, aligné sur l'Exigence 7 de la Norme ITIE.
- Renforcer l'appropriation citoyenne des données
Améliorer la compréhension et l'utilisation des données publiées par l'ITIE-RDC, et renforcer les capacités des OSC à mener des plaidoyers fondés sur ces données, afin d'influencer l'adoption de bonnes pratiques dans la gouvernance des ressources extractives.



III. DEROULEMENT DE LA MISSION

Étant donné que cette mission fait suite à une précédente mission effectuée à Kalemie pour la collecte des données en vue de l'élaboration du rapport thématique sur l'évaluation du niveau de réalisation du FOMIN – laquelle s'est achevée le 14 avril 2025 –, celle-ci débutant le 15 avril 2025, elle n'a pas inclus de jours de civilités et s'est déroulée de la manière suivant:

- **Mardi 15 avril 2025** : Elaboration et la transmission des invitations à toutes les parties prenantes clés (Ministère Provinciale des Mines, Ministère Provincial des Finances, Divisions des Mines, DGRAD, DGI, DGDA, ACE, SAEMAPE, entreprises minières, ETD, OSC...) en vue de la tenue de l'atelier ;
- **Mercredi 16 avril 2025** : Début de l'atelier. Monsieur Alvin Mambele, après les mots de bienvenue de l'ITIE-RDC et l'allocution d'ouverture de Monsieur David Mukeba Mbombo, Monsieur le Maire de Kalemie, a introduit la session en présentant le contexte et limitations ainsi que le Périmètre du rapport, ouvrant ainsi la voie à un débat constructif et à des échanges orientés sur les enjeux du secteur extractif.
- **Jeudi 17 avril 2025** : La deuxième journée a été consacrée à l'examen des chiffres clés, de l'exhaustivité et de la fiabilité des données contenues dans le rapport.
- **Vendredi 18 avril 2025** : La collecte des recommandations formulées par les différentes parties prenantes présentes à l'atelier.
- **Samedi 19 avril 2025** : Rédaction du rapport.
- **Dimanche 20 avril 2025** : Fin de mission et Retour sur Kinshasa.

Défis et contraintes identifiés

Lors de l'atelier de dissémination du rapport ITIE-RDC 2022, les participants ont relevé des défis critiques compromettant l'appropriation citoyenne des données et l'impact des débats multipartites :

1. **Faible implication des OSC locales** : Méconnaissance de la Norme ITIE par les organisations de la société civile (OSC) locales, limitant leur capacité à interpréter les données extractives et à participer activement aux débats.
2. **Déséquilibre des compétences** : Hétérogénéité des niveaux de maîtrise des données ITIE (administrations, entreprises, OSC), nécessitant des sessions de vulgarisation ciblées.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

La mission a été confrontée à des défis structurels dans l'interaction avec les entités territoriales décentralisées (ETD) de la province du Tanganyika :

- **Contraintes logistiques** : Difficulté d'accès aux zones reculées en raison d'infrastructures routières dégradées (réseau secondaire quasi inexistant) et de moyens de transport inadéquats (véhicules inadaptés aux pistes rurales) ;
- **Contrainte de connectivité** : Déficit de communication (réseaux téléphoniques et internet intermittents) entravant la coordination avec les ETD isolées ;
- **Contraintes budgétaires** : Absence de ligne budgétaire dédiée au déplacement des animateurs des ETD, limitant leur participation aux ateliers.

V. SUGGESTION

Outre les recommandations liées aux difficultés opérationnelles, les parties prenantes ont formulé des propositions pour renforcer la transparence et l'efficacité du processus ITIE

1. **Renforcement des capacités des OSC**
 - **Formations ciblées** : Organiser des sessions régulières sur l'analyse des rapports ITIE, la maîtrise de la Norme ITIE avec des modules en langues locales (swahili, lingala).
 - **Mentorat par des OSC expérimentées** : Collaborer avec des réseaux nationaux comme la **Plateforme POM de Lubumbashi** pour un accompagnement technique des OSC locales.
2. **Amélioration de la connectivité opérationnelle**
 - **Kits logistiques** : Fournir des équipements solaires (ordinateurs portables, routeurs satellitaires) aux ETD des zones reculées pour faciliter la transmission des données et des informations.
3. **Mécanismes financiers inclusifs**
 - **Ligne budgétaire dédiée** : Allouer une ligne budgétaire pour permettre aux équipes en charge des missions de prendre en charge les déplacements des parties prenantes situées dans des zones très éloignées des chefs-lieux des provinces.
4. **Élargissement de la participation institutionnelle**
 - **Inclusion systématique** : Inviter systématiquement le **CAMI** (Direction Provinciale), l'**Ordre des Géologues** et l'**Inspection Générale des Mines (IGM)** aux prochains ateliers.
5. **Suivi actif des engagements des entreprises**

- **Cahiers de charge contraignants** : Les OSC doivent s'impliquer dans le contrôle du respect des clauses sociales et environnementales par les sociétés minières, avec publication trimestrielle des résultats.
- **Mécanismes de plainte accessibles** : Déployer des cellules locales de médiation pour documenter les litiges liés aux activités extractives.

Fait à Kinshasa, le 19 avril 2025

Alvin MAMBELE

Expert Technique Second en Charge de la Collecte
et analyse des données ainsi que la gestion
Informatique à ITIE-RDC

Annexes :

- Ordres de mission (1).
- GoPass & Bording Pass(2)

ORDRE DE MISSION N° 36 /COORD/ITI-ERDC/ST/GMK/2025

La personne dont les nom et fonction ci-après est désignée pour effectuer une mission officielle dans la **Province de Tanganyika**.

Il s'agit de :

Nom	Fonction
M. Alvin MAMBELE MIAKO	Expert Second en Charge de l'Analyse et Collecte des Données, et Gestion Informatique.

Objet de la mission : Organiser et prendre part à l'atelier de dissémination du Rapport ITIE-RDC 2022.

Durée de la mission : 10 jours

Date de départ : OPEN

Date de retour : OPEN

Itinéraire : Kinshasa – Lubumbashi – Kalemie – Lubumbashi – Kinshasa.

Moyen de transport : Avion.

Frais de mission : À charge du Projet ENCORE/Banque Mondiale

Les autorités tant civiles, militaires que celles de la Police Nationale sont priées d'apporter assistance au porteur du présent ordre de mission.

Fait à Kinshasa, le 27 MARS

Jean-Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU TANGANYIKA
MINISTRE DES FINANCES, ECONOMIE, COMMERCE ET LUTTE CONTRE LE COULAGE DE RECETTES
DIRECTION GENERALE DES RECETTES DU TANGANYIKA



QUITTANCE ACQUIS LIBERATOIRE N° TANG

022322

Nous soussignés Direction des Recettes du Tanganyika (DGRTANG), Attestons avoir encaissé le paiement en faveur du trésor public provincial émettant les détails ci-après :

Assujéti :

Numéro de la note de perception/Taxation : MAMBELE

Montant encaissé : * En chiffres

* En lettres

Banque bénéficiaire : RAW BANK

Numéro de compte : TAKE STAFISPOUE

Mode de paiement : TAKE STAFISPOUE

Nature de l'imposition payée : TAKE STAFISPOUE

Noms et Signature du Receveur de la DGRTANG

A. KALEME Le 20/04/2025

République Démocratique du Congo
RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES



CONTRÔLE

I.D.E.F.
GO-PASS

N° 576428

13447/24/N

VALEUR : \$ 10

DATE : 20/04/2025

VOL N° :

COMPAGNIE AÉRIENNE : CAA

NOM DU PASSAGER : MAMBELE

SEXE : M ☒ F ☐ CHILD ☐ INF ☐ TYPE : Y ☐ C ☐

AÉROPORT DE DÉPART : KIT

Contrôleur

B

Signature Compagnie & Cachet

Boarding PASS



2304238461

20/04/2025 14:13:35

7/51

A VIN/MAMBELEMIKOMR

Siège/Seat

B J1638 20APR25

Seq :

AY FMI-FBM

ZONE OB

ng PASS



38461

7/51

EMIKOMR

Siège/Seat

R25

FIH

9D